

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

20 juin 2017

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal tenue le **20 juin 2017** à 19 heures 30 minutes à la salle du conseil, située au 312, rue Principale à Saint-Modeste.

Sont présents :

- M. Louis-Marie Bastille, maire
- Mme Margot Perreault, conseillère
- M. Jean-Guy Raymond, conseiller
- M. Yannick Bélanger, conseiller
- M. Simon Pelletier, conseiller
- M. Émile-Olivier Desgens, conseiller
- M. Lucien Gendron, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Alain Vila assiste à la session.

2017-06-0142

1. Ouverture de la session

La session est ouverte à 19h42 par Louis-Marie Bastille, maire de Saint-Modeste.

Il est proposé par Émile-Olivier Desgens, appuyé par Yannick Bélanger, d'accepter l'ouverture de la session.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-06-0143

2. Constat et lecture de l'avis de convocation

Tel que requis par l'article 153 du Code municipal, le maire, Louis-Marie Bastille, constate que l'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil qui ne seraient pas présents à l'ouverture de la session.

La lecture de l'avis de convocation est faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Alain Vila.

2017-06-0144

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lucien Gendron, appuyé par Émile-Olivier Desgens d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-06-0145

4. Choix d'un soumissionnaire pour le pavage de la Rue Estelle
ATTENDU qu'un appel d'offres public a été lancé le 31 mai dernier afin de procéder à des travaux de préparation et de pavage de la Rue Estelle;

ATTENDU que suite à des demandes de soumissionnaires, il a dû être émis un addenda à l'appel d'offres, et que la date d'ouverture des soumissions a ainsi été repoussée au 27 juin 2017 à 12h00 AM;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yannick Bélanger, appuyé par Jean-Guy Raymond :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE la Municipalité de Saint-Modeste met en suspens la décision d'octroi du contrat pour les travaux préparatoires et de pavage de la Rue Estelle jusqu'à une séance ultérieure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. Période de questions à l'intention des gens de la salle

Pas de questions.

2017-06-0146

6. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Jean-Guy Raymond, de lever la session à 19h45.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

En signant le présent procès-verbal, le maire Louis-Marie Bastille est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.

Alain Vila
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Louis-Marie Bastille,
Maire